

Compte rendu de la première réunion du Groupe d'Action Local Le 10 mars 2021 10h-11h30, en visioconférence

https://www.psppaca.fr/Nos-actions?id_mot=172

Après une phase d'implication et d'investigation, le projet Taafe entre dans une nouvelle phase, opérationnelle, avec la création d'un Groupe d'action local (GAL).

Ce groupe se compose de représentants de seniors, d'institutions et de structures de l'aide à la personne. Il vise la définition d'une action concrète en direction des seniors en lien avec « l'environnement numérique » et le « bien vieillir », et qui répond d'une amélioration de service ou d'innovation.

Le présent compte-rendu restitue les échanges de la première séance.

Participants :

- **Andrée ANDREANI**, vice-présidente PACA Petits Frères des Pauvres, Alpes-Maritimes, mail : andree.andreani@free.fr
- **Jean-Philippe BOUVIER**, Responsable opérationnel PREVAZUR, MSA Services, Var, mail : bouvier.jean-philippe@msa-services.fr
- **Jean-Stéphane BORJA**, Chargé de mission, PSP PACA, partenaire du projet TAAFE, mail : jeanstephane.borja@psppaca.fr
- **Marie-Laure BRUNE**, CEPAR (Collectif d'Éducateurs Pour l'Autonomie des Personnes Âgées), mail : contact@cepar.fr
- **Ingrid DROMARD**, Post Doc Université Grenoble Alpes, facilitatrice méthodologique, mail : ingrid.dromard@gmail.com
- **Murielle GLOUX**, Responsable d'établissement Pension de Famille Labadié, Petits Frères des Pauvres, mail : murielle.glox@petitsfreresdespauvres.fr
- **Nathalie JAMY**, Responsable de Centre d'Activités, IMFRTS, mail : n.jami@imf.asso.fr
- **Claire JOURNOU**, Uriopss, Région Sud, mail : c.journou@uriopss-paca.fr
- **Christine LE BIHAN**, Directrice de Delta Revie 83, mail : direction@delta-revie83.com
- **Patrick PANSARD**, Directeur général de Proxidom, Bouches-du-Rhône, mail : ppansard@proxidom-services.fr
- **Manuel PINTO**, Directeur Régional PACA des Petits frères des Pauvres, mail : manuel.pinto@petitsfreresdespauvres.fr

- **Yves POIRIER**, représentant bénévole Petits Frères des Pauvres, mail : yvespoirier5@gmail.com
- **Tine ROTH**, Post Doc Université Grenoble Alpes, facilitatrice méthodologique, mail : roth.tine@gmail.com
- **Anne SALVADOR**, Responsable Lieu d'accueil et d'animation Le Manier, Petits Frères des Pauvres, mail : anne.salvador@petitsfreresdespauvres.fr

1. **Présentation du projet Taafe** et de l'objectif de la réunion par l'équipe du projet Taafe.

Objectif : Le projet européen TAAFE (*Towards an age-friendly environment*) vise à améliorer les capacités des acteurs publics et des prestataires de services de l'espace alpin pour construire un environnement favorable aux personnes âgées en impliquant des citoyens aînés.

Le projet Taafe :

- Couvre l'espace alpin : Allemagne, Autriche, France, Italie, Slovénie ;
- Implique des seniors, des professionnels, des institutions et des chercheurs ;
- Est centré sur le « Bien vieillir » ;
- A un fort caractère participatif (seniors, prestataires de services, administration).

2. **Retour sur les groupes d'expression initiés avec les seniors** animés par l'équipe du projet Taafe.

Objectif : Evaluer les besoins à partir des points de vue des seniors sur le bien vieillir.

Les groupes d'expression sont conduits sur 2 sites des Petits Frères des Pauvres à Marseille, en présentiel, par téléphone et en visioconférence (à la Maison d'accueil au Manier et à la Pension de famille Labadié).

↳ **Problématique transversale :**

Face au tout numérique qui peut contribuer à exclure les plus âgés et les plus démunis parce que cela diminue les interactions sociales, qu'est-ce qui favoriserait la sortie de l'isolement et comment améliorer les capacités des autorités publiques et fournisseurs de services à promouvoir un environnement favorable aux seniors ?

↳ **Trois thèmes sont apparus comme des facteurs facilitant le bien vieillir :**

- **Le lien / le lien social / la sociabilité :** partager un lieu commun, favoriser les rencontres...

- **L'accompagnement social et administratif** : suivi des droits sociaux ; accompagner aux rendez-vous administratifs, aux activités de loisirs...
- **L'accompagnement santé** : suivi médical ; accompagnement aux rendez-vous médicaux...

3. Réflexion collective sur de possibles actions à mettre en place

Répertorier/identifier/coordonner

1. Identifier et répertorier les acteurs de proximité (santé-social) / travail de coordination des acteurs locaux / réaliser un guide (par des étudiants dans le cadre d'un écrit professionnel / lien avec Pôle info seniors) ;
2. Créer un site Internet unique qui recense toutes les actions ;
3. « Une personne, un contact » : création d'une association départementale d'accompagnement du bien vieillir (regroupement de tous les réseaux d'intervenants existants, information sur tous les lieux de rencontre, forums) ;

Accompagner au domicile

4. Initier un partenariat sur l'accompagnement social personnalisé à domicile ;
5. Développer l'accompagnement et la prévention santé des personnes : par exemple, en utilisant les montres connectées (suivi, téléassistance) ;

Agir sur l'attractivité des métiers

6. Professionnalisation des acteurs ; sensibilisation des futurs professionnels avec les professionnels de l'aide, favoriser la montée en compétence des AAD ; participation des personnes âgées à la formation des professionnels du Travail social (IMF) : par exemple petits films, mise en situation ;

Favoriser le lien social

7. Ouvrir des espaces communs de partage et de rencontre pour personnes âgées ;
8. Développer des liens avec les habitants de quartiers, avec les structures existantes ;

↳ **Problématique transversale à retenir** : comment faire participer les personnes âgées à ces actions afin de conserver le lien avec elles ?



La prochaine séance du Groupe d'Action Locale se tiendra le jeudi 15 avril, de 14h-15h30.

Ordre du jour :

1. Quelles sont les contraintes/limites de chaque action listée lors de la première réunion, qui pourrait y participer ?
2. Arrêter l'action prioritaire.
3. Comment déployer l'action retenue (moyens et ressources nécessaires) ?
4. Planification de la mise en œuvre de l'action prioritaire sur 6 mois.